

1er avril 2021. Avec beaucoup de retard puisque les extraits qui suivent sont écrits par Robert Ménard en octobre dernier dans le journal de l'ultra droite Causeur. Cette fois-ci, le maire de Béziers s'en prend aux maires écologistes (EELV) qui seraient selon lui des malades. Extraits : *« Comment les électeurs ont-ils pu signer ce pacte avec l'hôpital psychiatrique ? Ou alors il y a eu lobotomie ? Selon moi, malgré ce vent en poupe électoral, l'écologie est en phase terminale. Hurmic (maire de Bordeaux) et ses collègues n'en sont que les métastases aux sourires tristes. Ça ronge depuis longtemps le corps de la nation... Le réchauffement climatique a tapé sur le ciboulot de pas mal de monde... Ils disent des conneries monumentales en prenant l'air sérieux. En réalité, ce qu'ils veulent, c'est mettre fin à la France que nous aimons. Foutre dans une benne, sans tri pour le coup, la France du Tour et des belles jeunes filles qui embrassent les coureurs, les écoliers genrés, Noël, la Marseillaise, le pays de Gabin, de Bardot, de Jean- Pierre Marielle et de Platini. Et même jusqu'à l'écriture de notre langue ! Ils sont les nouveaux inquisiteurs. Nous sommes dans leurs futurs bûchers... Tout ce qui rassemble – à Béziers, chrétiens, musulmans, juifs et athées sont côte à côte devant la crèche de Noël – les débecte. Tout ce qui fait plaisir au peuple. Ils sont contre le bonheur. Le bonheur, c'est facho. Nous savons qu'ils sont l'extrême gauche haineuse, anti-française, anti-humaine qui s'est grossièrement badigeonnée de vert... À la place des circuits courts, ils auront les migrants des circuits longs, l'insécurité et un fatras d'interdictions sur le dos. Derrière le drapeau vert et le yaourt bio, une secte extrémiste s'installe et va pourrir la vie des Français... »* etc etc...

2 avril. Selon le Journal *La pieuvre du Midi*, l'une des principales victimes du budget 2021 de l'agglomération Béziers-Méditerranée, votée le 27 mars dernier est sans conteste la médiathèque André-Malraux (MAM). Cette année, son budget est de 301 000 € contre 456 550 € l'année dernière soit une baisse de 34 %. Sachant que les acquisitions de livres, DVD et CD, représentent la part la plus importante du budget avec 306 000 € en 2020 et 206 800 en 2021. Cela veut dire que les usagers ne trouveront plus les livres et les documents publiés récemment, ni les revues qu'ils venaient lire ou consulter. Cette baisse pourrait également avoir de graves conséquences sur les emplois et au final sur la fréquentation de la MAM... De son côté Robert Ménard a précisé *« Nous essayons de faire des économies »*.

4 avril. L'arrestation de 5 femmes d'une même famille pour tentative d'attentat terroriste a été effectuée dans la nuit par le RAID de Montpellier et la DGSi dans le quartier de la Devèze, à Béziers. L'émotion dans ce quartier populaire a été très grande car les titres des journaux dès le lendemain étaient très alarmistes *« Opération antiterroriste à la Devèze », « L'action semblait imminente », « Des engins explosifs utilisés dans les attentats parisiens ont été découverts », « Un sabre, un couteau et une réplique d'arme de poing ont été saisis « L'attentat devait avoir lieu dans une église, le lundi de Pâques. »*. Même des médias marocains ont relayé l'information en expliquant que la principale suspecte *« voulait décapiter des fidèles dans une église... »*. Sans minimiser ces faits très graves, on sait aujourd'hui que seule Leila B, une jeune française de 18 ans, a été inculpée. Elle se serait, en effet, radicalisée ces derniers mois à travers les vidéos diffusées par Daesch. Pour autant, les autres membres de la famille (la mère et ses trois autres filles) ont été relâchées sans aucune poursuite. On sait aussi que cette famille vit dans une grande précarité mais n'a aucune de pratique religieuse. On est donc loin de ce fanatisme sanguinaire avancé par l'extrême droite et Robert Ménard. Du côté du matériel, là aussi, il semblerait que l'arsenal était plutôt artisanal, puisque la perquisition révèle que Leila B avait *« dans sa chambre une photo de la décapitation de Samuel Paty, des images de djihadistes armés, des bouteilles d'acétone, d'acide sulfurique et d'eau oxygénée, et des dispositifs pouvant constituer des explosifs. »* Elle avait par ailleurs, un carnet où *« elle avait recopié une recette de fabrication d'explosifs, des notes évoquant plusieurs projets d'action violente, d'autres écrits faisant référence à l'État islamique mais également certains symboles du nazisme »*. Évidemment, Robert Ménard s'est déclaré surpris par l'événement. Mais les positions islamophobes qu'il développe régulièrement alimentent cette dérive et font le jeu du terrorisme. Au demeurant, on sait que parmi les radicalisés de ces dernières années, on trouve des français qui n'avaient au départ rien à voir avec l'islam. Une chose est sûre, cette affaire va malheureusement conforter certains dans l'amalgame qu'ils font entre musulmans et terroristes et dégrader, encore un peu plus l'image des habitants de ce quartier qui y sont attachés et vivent ensemble.

6 avril. Le conseil municipal de Béziers a voté à l'unanimité *« un barème d'évaluation du patrimoine arbre »* après l'abattage par un promoteur immobilier d'une trentaine d'arbres, dont certains étaient protégés, dans le parc du château de la Devèze. Avec ce barème, le maire tente de rattraper le coup, à la suite des critiques des riverains et d'associations parues dans la presse. Ce barème évaluera les dommages causés sur les arbres pour fixer le montant des indemnités à payer, mais ce n'est qu'un document technique. Le promoteur pourra intégrer ces dérisoires milliers d'euros de pénalités dans les frais généraux de la construction.

La seule mesure efficace serait la suspension du permis de construire et l'arrêt des travaux... D'ailleurs l'élus d'opposition EELV Thierry Antoine a précisé : *« Il ne faudrait pas que cela se transforme en droit à couper des arbres en payant. »* Et

d'imaginer un promoteur immobilier calculant que le paiement des compensations lui reviendrait moins cher que l'arrêt du chantier.

Le Conseil municipal a aussi lancé un système de bons d'achat « Francs biterrois » pour soutenir les commerçants de la ville. Ils sont délivrés aux seuls employés municipaux par l'intermédiaire du Groupement des œuvres sociales (Gos) de la mairie. Ces bons ne devraient pas être dupliqués ou copiés, leur fabrication a donc été complexe et onéreuse. Pour Robert Ménard c'est « *un clin d'œil à tous ceux qui sont nostalgiques par rapport au franc* ». En attendant, les comptes administratifs 2020 pointent une dégradation du ratio de solvabilité entre l'encours de la dette et l'épargne brute.

6 avril. Ce même soir, au Conseil municipal de Frontignan, les élus RN de l'opposition, Gilles Ardinat et Gérard Prato, ont dénoncé certaines subventions accordées par la municipalité en 2021 comme celle destinée au syndicat CGT de seulement 400 € (sur un montant total des subventions de 491 000 €) mais aussi vis à vis de deux autres associations : la FCPE (Parents d'élèves) et No Pasaran (association de descendants des exilés de la guerre civile espagnole et de leurs amis). Les élus RN ont expliqué « *Ces associations ne nous conviennent pas... Elles ont un devoir de neutralité politique or il s'agit d'officines ultra politisée...* » L'élue communiste Jean-Louis Bonneric a donc expliqué « *Au sein du conseil régional où siège Monsieur Ardinat il a, au mois de février dernier, voté contre des subventions versées à certaines associations comme la prévention routière, l'office HLM de Perpignan pour des logements sociaux, le musée des jardins du canal du midi, le mémorial de Rivesaltes, le théâtre de l'Archipel, la réalisation de films de courts et longs métrages, à l'association SOS Jeunes (éducation à la citoyenneté), à la FCPE de l'Hérault, à l'association Occitanie Livre et culture, au réseau pour le compostage et les bio-déchets, à la commune Portet-sur-Garonne pour des Installations photovoltaïques, à la communauté de communes dans le Lot, pour la construction d'une maison de la nature (éducation de l'environnement), à une association rencontre tout couleur, au centre d'informations du droit des femmes et des familles du Gard, à l'association pour l'aide à l'insertion, au mouvement HF Occitanie Toulouse contre les violences sexistes et sexuelles dans les arts et la culture, à l'association SOS Méditerranée* ». Il a ajouté ne pas les avoir toutes citées. L'élue RN a affirmé alors « *On assume tous nos votes. Chaque demande de subvention est étudiée par le groupe RN de la Région et on vote contre les associations qui sont politisées* ». Effectivement cette liste de rejet du tissu associatif et visiblement très surveillée révèle l'idéologie de ce parti, : anti-sociale, anti-syndicaliste, anti-féministe, anti-écologiste, anti-immigré, anti-culturel, anti-solidaire et anti-fraternelle.

7 avril. Dans le dernier envoi de ces brèves, nous avons parlé de la réquisition d'une salle de l'école Jean Jaurès au profit d'une association de Billard au prétexte que cette salle n'était quasiment jamais utilisée par l'école... Aujourd'hui, il semblerait que l'adjointe au maire Alberte Frey révise son point de vue. Elle suggère d'installer les enfants dans les locaux de la maison de quartier « *bien plus confortable... chauffée et équipée de divers matériels* », « *Je suis persuadée que les enfants y seront bien mieux pour pratiquer les activités énoncées [danse, sport, théâtre]* ». Et d'expliquer que de tout façon, la salle où le Billard club va s'installer est « *insalubre* » et que « *le club de billard va la remettre aux normes* » tandis que « *la Ville s'occupera des travaux de sécurisation* ». Le Billard club confirme que ses membres mettront la main à la pâte, mais l'association « *n'a pas les moyens de financer la mise aux normes des portes, de l'électricité et des sanitaires* ». C'est donc bien la collectivité qui prendra à sa charge l'essentiel des travaux. La question est : pourquoi ne pas l'avoir fait alors qu'elle était utilisée par des enfants ? Certains enseignants précisent également que le projet du Billard Club était « *réfléchi depuis plus de deux ans* ». De toute façon, le conseil de l'école Jean Jaurès a rejeté la proposition de la ville : si cette salle de quartier « *est belle et pas comparable* » avec celui de la vétuste salle du Patronage, elle a un inconvénient : « *Pour accéder à cette salle, il faudrait emprunter un escalier, ce qui n'est pas idéal, en particulier pour la classe Ulys, avec des enfants en situation de handicap... D'autre part, cette salle est occupée par plusieurs associations... Accepter cette proposition nous mettrait en porte-à-faux vis-à-vis de ces gens que l'on délogerait !* »

Du côté de la mairie, on évoque « *les caprices de certains enseignants* » et la « *mauvaise volonté* » du conseil d'école : « *Tous les créneaux ne sont pas utilisés à la maison de quartier et il est évident que la solution proposée ne léserait personne* ». Or cette affirmation est contredite par une animatrice de la maison de quartier. « *En plus des associations, les accueils de loisirs et les seniors fréquentent nos locaux, indique-t-elle. Donc trouver des créneaux libres ponctuellement, c'est possible, mais pas toutes les semaines. Et la grande salle est très demandée, encore plus en cette période car avec la distanciation, nos petites salles ne peuvent accueillir que quatre personnes !* » Ce à quoi la mairie rétorque que « *les agents n'ont pas vocation à répondre à la presse car ils ne disposent pas de tous les éléments* ». Ambiance municipale !! Pour l'instant la directrice de l'école envisage plutôt de « *partager la salle du Patronage* ». Histoire à suivre donc.

8 avril. Un médecin qui exerce en Lozère mais habite à Béziers a été jugé pour des propos racistes et antisémites tenus sur le réseau social russe VK. Au cours de l'audience, le président du tribunal a cité quelques exemples de sa « *prose* ». Par

exemple, sur la polémique autour de l'hydroxychloroquine, il a écrit : « *Cette saloperie juive qui gère la France pour quelques schekels s'est ridiculisée une fois de plus. Tout mensonge et manipulation chez eux, arrêtons le massacre.* » Ou encore à la suite de la publication d'une photo d'Olivier Véran et d'Agnès Buzin : « *Cette racaille juive ne risque rien, les magistrats sont leurs esclaves serviles* ». Ou bien en parlant du montant des amendes perçu pendant le confinement, à la question « *Où ira cet argent ?* » Le médecin répond « *Pour les bougnouls* » Ou encore « *Le juif s'enrichit sur nos morts, comme toujours, et avec la complicité de ceux qui nous gouvernent* ».

Évidemment le médecin a tenté d'expliquer « *j'étais malade à ce moment-là, je n'ai pas réfléchi du tout... C'est un effet de la fièvre, j'ai dit des choses qui dépassent ma pensée...* » et sans rire il a affirmé « *En tant que médecin, je n'ai aucune notion de la loi* ». Ben voyons !! Il a été condamné à 8 mois de prison avec sursis et de 8 000 € d'amende.

9 avril. L'élu d'opposition de droite de Béziers, Pascal Resplandy a démissionné de son mandat d'élu au sein du conseil municipal. Il est remplacé par Anne-Marie Rasseguié... A la question : Pourquoi avoir décidé de démissionner un an après le scrutin des municipales, Pascal Resplandy, répond « *le travail d'opposition, ne peut pas servir positivement dans une assemblée menée par un clown qui fait du spectacle et qui est suivi d'une majorité de godillots sans caractère...* ». Il a quand même souhaité « bonne chance » aux membres de son groupe. Ambiance !

9 avril. En poste depuis moins de 3 mois, le directeur de l'Office du Tourisme de l'agglomération, Jean-Jacques Micoud, vient d'être remercié. Très surpris par cette décision, il explique « *Quand je suis allé au rendez-vous que Robert Ménard m'avait fixé, j'étais confiant, je pensais qu'il allait me donner de nouvelles missions. Or il m'a expliqué que ma vision de mon poste de directeur était trop conceptuelle, trop théorique, trop intellectuelle. Bref, je ne correspondais pas à celle qu'il en avait. Pas plus. Notre collaboration s'arrêtait là* ». Il détaille dans le journal La Pieuvre du midi « *Le fait que Robert Ménard soit président de l'Office du tourisme cela ne me gênait pas. J'avais bien compris qu'il souhaitait une équipe très réduite autour de lui afin que les décisions soient prises en temps réel* » Mais « *Quand on a travaillé sur le dossier « Béziers-sur-Mer » avec son service communication, j'ai trouvé que nous étions dans la « sur-promotion » et la « sur-promesse ». En fait à l'intérieur de la plaquette il y avait ce montage où l'on voyait que la mer arrivait jusqu'à Béziers (ce qui est très loin d'être le cas).* » Cela plaisait beaucoup au maire mais pas à Jean-Jacques Micoud « *Cela faisait trop « Côte Vermeille » mais ce n'était pas du tout Béziers. On était clairement dans la « sur-promesse ».* Et puis, il ajoute « *Je voulais mettre de l'humain et du social dans notre communication. Avec la crise sanitaire, je pensais que les gens avaient besoin d'être plus conseillés, accompagnés, chouchoutés... Aussi j'avais préparé plein de guides sur le territoire pour aiguiller les vacanciers qui arriveraient* » Visiblement cela n'a pas été une bonne idée pour Robert Ménard « *Il avait une idée fixe, celle de muscler la communication de l'Office du Tourisme au profit exclusif de la notoriété de Béziers* » en oubliant que l'agglomération regroupe 16 autres communes. Impossible de le faire changer « *Si on ne va pas dans son sens, il se braque... Bref, si on n'est pas d'accord avec lui, c'est que l'on est contre !* ». D'ailleurs Jean-Jacques Micoud a vécu cette situation comme une profonde injustice « *Pour tout vous dire, à la suite de ce rendez-vous, j'étais tellement sous le choc de mon licenciement qu'avec mon épouse, nous avons pris notre voiture et sommes rentrés à Saumur, là où j'étais en poste avant.* ».

10 avril. Malgré une pluie battante, une marche de soutien à la famille de Mohamed Gabsi, tué à Béziers il y a un an (le 8 avril), suite à un contrôle de la police municipale. Une centaine de personnes ont défilé ce jour-là, pour rendre hommage à ce père d'un enfant de 3 ans. En tête de cortège se tenait la famille de Mohamed avec ce slogan scandé tout au long du défilé et toujours d'actualité « *Justice pour Mohamed* ». Sa sœur Houda Gabsi a expliqué « *Il pleut mais il fallait absolument marquer ce triste anniversaire. Il faut tenir le coup, on n'a pas le choix. Cette date est importante, pour moi, pour la famille, pour le comité. Je vais enfin être entendue par le juge d'instruction le 18 mai. Je vais enfin pouvoir parler de Mohamed, de ce qu'il s'est passé, de l'acharnement des policiers. J'ai des photos que je pourrai montrer. Il faut que justice soit rendue, que plus jamais une interpellation se termine par un décès. C'est arrivé à Mohamed, mais ça aurait pu être n'importe qui !* ». Il faut savoir que dans cette affaire, trois policiers municipaux sont mis en examen. Aujourd'hui ils sont libres et travaillent toujours dans les services municipaux de la ville (sauf ceux de la police) en attendant leur procès. Évidemment, le maire de Béziers a toujours défendu « *sa* » police municipale.

10 avril. Pendant près d'une heure, une fuite d'eau venant du toit dans la Halle des sports du Four à Chaux de Béziers a interrompu le match de championnat de Volley entre Béziers et Mulhouse. Il s'agit des deux meilleures équipes féminines de volleyeuses du championnat de France.

Pour beaucoup, cela n'aurait jamais eu lieu si Robert Ménard n'avait pas torpillé le projet du Palais des sports de Frédéric

Lacas, son prédécesseur comme président de la communauté de communes.

Nicolas Cossange, élu d'opposition commente les choses ainsi « *Dire que les Béziers Angels joueraient déjà dans leur nouvelle salle flambant neuve si Robert Ménard n'avait pas retardé sa construction pour que son prédécesseur à l'agglomération ne l'inaugure pas. Que dire aussi de l'entretien de ce gymnase qu'utilisent les scolaires. Dernière la poudre aux yeux et le trompe l'œil, le Béziers de Robert Ménard tombe en décrépitude.* »

14 avril. Après les odeurs qui incommodaient sérieusement les habitants de Saint-Jean-de-Libron, il semblerait que la décharge de Montimas pollue les eaux souterraines du quartier. Une situation potentiellement problématique pour l'environnement. En revanche, Henri-Pierre Fabre, en charge des déchets à l'Agglo, constate « *en l'état, aucun risque, ni dégradation notable, ne sont avérés* ». Histoire à suivre.

15 avril. Le journal du Biterrois (JDB) est un véritable outil de propagande de Robert Ménard au service du maire de Béziers et très peu au service des 17 villes de l'Agglo. Par exemple, le journal annonce fièrement et en gros titre « *Aide de 1000 euros pour chaque étudiant biterrois... le maire de Béziers a décidé de leur octroyer une aide, via le CCAS...* » Mais lorsque l'on détaille, ce n'est pas tout à fait cela. Pour recevoir les 1 000 euros, il faut être étudiant à Béziers ou avoir des parents résidant à Béziers, avoir entre 18 et 26 ans, et être bénéficiaire d'une bourse d'État. Et enfin faire en contrepartie 15H de travaux dans des associations caritatives. Pour 2020-2021, seuls 72 élèves en ont bénéficié. Autre exemple de propagande dans le numéro du 1er avril, Robert Ménard s'interviewe lui-même sur 4 pages pour faire le bilan de l'Agglo. Dans le genre « *je prends à cœur mon rôle d' élu. Il occupe tout mon temps, toutes mes pensées. Il irrigue ma vie... Je me définis comme populiste. Ce que je veux : être au service du peuple et de lui seul. Et ne pas lui mentir...* ». Evidemment, il dénonce tous les opposants dans ces termes « *Ils aiment les logements sociaux mais n'en veulent pas chez eux. Ils aiment la « mixité sociale » mais ne veulent pas inscrire leurs enfants dans une école « mal fréquentée ».* Ils aiment les mineurs non accompagnés - entrés clandestinement en France et dont beaucoup ne sont pas vraiment mineurs - mais n'en veulent pas sur leurs communes... ». Vis à vis des journalistes, il balaie les critiques ainsi « *certains journalistes qui s'offusquent de ma manière d'agir me laissent penser que je suis sur la bonne voie* ». Et puis sur l'ancienne direction de l'Agglo, il ajoute « *Nous avons fini de tergiverser, de louvoyer avec le Palais des sports* » alors que c'était surtout lui qui bloquait les décisions ou encore « *Nous avons mis en place des aides aux communes, qui ne ressemblent pas, comme dans le passé, à une véritable course d'obstacles. À croire que nos prédécesseurs adoraient la paperasse...* ». Dans ce même numéro, il y a aussi une rétro sur « *Un an de pandémie* » où le journal est heureux d'annoncer qu'il y a eu 40 000 contrôles effectués par la police municipale de Béziers et bien entendu pas un mot sur Mohamed Gabsi tué suite à un contrôle par cette même police municipale... Heureusement que certains habitants commencent à afficher un « Pas de JDB », sur leur boîte aux lettres.

16 avril. Très révélateur de ce qui se passe à Béziers en matière de presse. L'édition du Midi libre qui pourtant « *n'a pas l'habitude de révéler les multiples post Facebook auxquels se livre la ville sur sa page lorsqu'un article a exprimé un point de vue dissonant du sien* », raconte quand même les méthodes employées habituellement par cette municipalité d'extrême droite « *Le procédé est simple et consiste (via les militants soutenant le maire) à livrer à la vindicte populaire les méchants journalistes, pour un lynchage public en bonne et due forme tel qu'il se pratiquait au Moyen-âge* ». Et l'édition poursuit « *Pour une fois cependant, on tient à remettre les pendules à l'heure. Sur Facebook, la ville nous reprochait d'avoir dit que sur la place David d'Angers, le sort des arbres allait être scellé* » et précise que cette information, publiée le 22 mars, sur l'abattage des arbres de cette place, avait été donnée par les services municipaux. Cela dit, le Midi libre raconte encore que « *dans le dernier numéro du JDB, l'organe de communication de Robert Ménard, daté du 15 avril* », l'état de ces arbres « *implantés actuellement sur le pourtour de la place nécessite leur remplacement* ». L'éditorial du Midi Libre peut alors affirmer que « *De temps en temps, il n'est pas inutile de se défendre et de rétablir au passage la réalité et sa crédibilité. Précisons que le cabinet du maire s'est excusé. Le mal était fait* ».

Aux dernières nouvelles, l'annonce de l'abattage de ces arbres a suscité tellement de réactions que le maire a décidé d'abandonner cette décision.

17 avril. Interview de Robert Ménard dans l'Express où l'on apprend qu'il ne croit plus à la candidature d'Eric Zemmour pour les élections présidentielles. En revanche, il pense maintenant que « *Marine Le Pen fait dans les sondages des scores jamais égalés. Elle a plus de chance qu'elle n'en a jamais eu. Elle est à présent la seule candidate crédible face à Monsieur Macron* ». Un changement d'attitude par rapport à son analyse de l'année dernière « *Marine Le Pen est la garantie, l'assurance vie de M. Macron. Elle va perdre. Je ne veux pas de ça* ». Sinon, il aime toujours Renaud Camus auteur du « grand remplacement ». Il est aussi partisan d'une nationalité à points que l'on peut perdre avec une période d'essai de 10

ans. Cette nationalité serait refusée aux femmes qui portent le voile... A part ça, il refuse l'étiquette d'extrême droite mais plutôt « divers droite ». Ce qui fait dire à certains « *s'il est divers droite, alors Marine le Pen se situe au centre gauche ?* »

18 avril. Le Parisien publie des extraits du carnet de celle qui avait le projet d'attentat contre une église de Béziers, Leila B. Le journal explique que la jeune femme, troisième enfant d'une fratrie de cinq, passait ses journées recluses dans sa chambre depuis son renvoi du lycée. Personne n'avait le droit d'en franchir le seuil. On sait également qu'elle regardait souvent des vidéos de fusillades aux Etats-Unis ou de décapitations de Daech. « *J'aime bien voir les gens se faire décapiter, la personne qui souffre, celui qui coupe la tête, la mort* » avouera-t-elle d'ailleurs pendant sa garde à vue. Dans son carnet, on y découvre aussi qu'elle était fascinée autant par le nazisme que par le djihadisme. Parmi d'autres éléments découverts à l'intérieur du carnet, un plan détaillé de son ancien lycée à Béziers avec le dessin d'un revolver et ce commentaire qui fait froid dans le dos « *Vers 9- 10 heures, je vais buter un de mes voisins puis décider si je bute 3 autres voisins (...) Après je vais au lycée et je commence le massacre. Je vais buter tous les gens sur mon chemin* », détaille-t-elle avec froideur. Elle avait aussi dessiné le schéma de l'église située à proximité de chez elle et décidé de s'attaquer à des fidèles pendant le week-end de Pâques, Dans les colonnes du Parisien, on évoque aussi le contact avec un homme disant se trouver en Turquie qui « *voulait attaquer une église ou une synagogue avec des armes...* ». Aujourd'hui, Leila B. est mise en examen et placée sous mandat de dépôt. À noter que l'ancien juge anti-terroriste Marc Trévidic a livré son point de vue sur ce terrorisme individuel lié aux réseaux sociaux. On pourrait croire qu'il répond directement à Robert Ménard : « *Si un État s'en prend de façon indifférenciée à la population musulmane, il est plus facile pour l'idéologie qui dit que l'État est islamophobe de perdurer. Pour lutter, il faut se garder de faire toute islamophobie. Il ne faut pas rentrer dans le piège qu'ils nous tendent de façon éhontée. La politique de drones des États-Unis en Afghanistan et au Pakistan a créé beaucoup d'émules.* ». Il ajoute « *C'est le problème du discours ultra-sécuritaire : ce qu'il propose a une efficacité nulle. On va mettre tout le monde en centre de rétention administrative, et peu importe que cela crée du terrorisme ? Qui est laxiste ? Pour moi, c'est celui qui a un discours politiquement dur, tout en sachant que ce qu'il va faire sera désastreux au niveau du résultat. Les gens radicalisés, surtout les jeunes sont des gens très fragiles. Ils peuvent passer du côté de la violence assez facilement, c'est du lait sur le feu. D'où l'importance d'y aller intelligemment dans la réponse* » Et d'expliquer que les moyens depuis 2015 ont été renforcés « *On a des services très bien dotés aujourd'hui. Le problème sera de garder ces moyens* ».

19 avril. On ne connaît toujours pas la liste des candidats de l'extrême droite pour les élections départementales en revanche on sait maintenant que le RN voudrait faire « *tomber Mesquida* » (PS) pour prendre sa place. C'est Gilles Ardinat qui l'a annoncé clairement en expliquant que le RN aurait des candidats estampillés RN ou soutiendrait des listes dans les 25 cantons du département. Le RN laisserait toutefois à Robert Ménard la composition des binômes dans les 3 cantons que les extrémistes avaient gagné en 2015 autour de Béziers.

20 avril. Les caméras de surveillance en très grand nombre à Béziers n'ont pas vraiment fait diminuer la délinquance. Autour de la Place Garibaldi, certains habitants ne perçoivent pas de changement. Pourtant le Centre Opération et Surveillance (COS) de la police municipale qui se trouve sur cette place et surveille 24H sur 24 toute la ville, pose des problèmes de stationnement aux riverains et commerçants. En effet, devant ce COS, des places sont réservées aux véhicules des policiers mais en plus les policiers stationnent leurs voitures privées toute la journée dans cette zone bleue où le stationnement est limité à 20 minutes. Au final, tout le monde râle car les commerçants et leurs clients sont obligés de se garer souvent en double file et sont donc souvent verbalisés.

21 avril. Cela ne vous rappelle rien ? Romain Lopez, le maire RN de Moissac (Tarn-et-Garonne) copie Robert Ménard en s'attaquant au linge suspendu aux fenêtres. En effet, pour ce maire d'extrême droite, « *le linge pendu aux fenêtres constitue une pollution visuelle. A Moissac, il n'est pas dans nos mœurs d'étendre ses draps et ses culottes aux fenêtres. Cet arrêté, qui sera scrupuleusement appliqué par nos agents de police, rappelle à ceux qui s'en moquent que nous avons des coutumes et des règles d'hygiène à respecter* ». Les contrevenants s'exposent ainsi à une amende de 38 €.

22 avril. Décidément, la maire de Béziers doit être obsédée par l'ordre. Une nouvelle affiche au titre évocateur « *Wanted* » vient de nous rappeler les interdictions qui ont cours dans « sa » ville. Déjection canine et détritrus 68 euros. Dépôt sauvage jusqu'à 1500 et Tag et graffiti jusqu'à 3750 euros... En revanche, une autre affiche, limite dangereuse, est apparue incitant le passant à « *boire des canons* » pour sauver les viticulteurs suite aux gelées du 8 avril dernier. Cette affiche est vraiment limite surtout par rapport à la Loi Evin qui interdit l'incitation à la consommation d'alcool.

26 avril. Un rassemblement a eu lieu devant le commissariat de police de Béziers pour saluer la mémoire de Stéphanie Monfermé, adjointe administrative de police poignardée vendredi dans le commissariat de Rambouillet par un homme radicalisé. Bien entendu, les Ménard(s) étaient présents avec leur écharpe tricolore.

On attend toujours leur réaction, même discrète, au décès de Mohamed Gabsi suite à son interpellation par la police municipale en avril 2020. (Comme quoi les morts n'ont pas tous la même valeur pour le maire de Béziers).

Or ce même soir, des policiers de Béziers ont été pris à partie par une trentaine d'individus qui leur ont tiré dessus avec des mortiers dans le quartier de la Dèvèze. « *Trop, c'est trop* » s'énervait Fabrice Aebi, représentant du syndicat Unité SGP Police FO. Et d'avertir « *Jusqu'à présent, le professionnalisme de mes collègues a permis d'éviter un drame. Jusqu'à quand ?* », déclaration faite tranquillement peut-être pour nous prévenir des bavures policières à venir ?

En fait, à l'origine, de ces affrontements, c'est la présence d'une caméra de surveillance à l'entrée du quartier. Les affrontements ont commencé quand les policiers sont intervenus pour une voiture en feu au pied de cette caméra. Faut-il voir un signe contre le dispositif tout sécuritaire du maire de la ville ? En tous cas, l'édition du Midi libre du lendemain dénonce clairement les amalgames. « *Les pauvres et les immigrés (ou leurs descendants) ont toujours été les boucs émissaires, pour les moins ouverts de notre société, ceux qui ont une notion rigide de l'identité et ne cessent de répéter qu'elle est menacée. Le quartier de la Dèvèze, certains n'y voient que des « kassos et de la racaille » aussi est-il juste de « taper » sur toute une population alors que seule une quarantaine de personnes posent des problèmes d'incivilités et de la délinquance ?* ». Cela dit, jetant toujours de l'huile sur le feu, le maire de Béziers a appelé à un rassemblement pour soutenir ses policiers le 1er mai.

28 avril. Une tribune signée par une vingtaine de généraux, une centaine de hauts gradés et plus d'un millier de militaires a été publiée le 21 avril par le magazine d'extrême droite Valeurs actuelles. Ils y dénoncent le soi-disant « *délitement* » de la France et appellent les responsables politiques « *à défendre la Nation contre l'islamisme et les hordes de banlieue* » car « *une guerre civile serait inéluctable* ». Cette tribune n'en finit pas de faire des remous. Après avoir déjà fustigé une « *tribune irresponsable* », la ministre des armées, Florence Parly, a demandé des sanctions. C'est ainsi que 18 soldats d'active identifiés, dont quatre officiers, devront passer devant un tribunal militaire.

Cette tribune a été mise en ligne par un site « *Place d'armes* » dirigé par le capitaine Jean-Pierre Fabre-Bernadac, ancien de la gendarmerie mobile et de l'armée de Terre, mais aussi responsable du DPS, le service d'ordre du Front national. Ce site encense les invités de Robert Ménard comme Bernard Lugan et Alain de Benoist issus de la fachosphère. En réalité, cet ancien officier de gendarmerie est un habitué des prédictions de guerre civile. Le 19 avril, il déclarait chez André Bercoff sur Sud Radio (autre invité du maire de Béziers) « *Je crains fort qu'aujourd'hui la situation soit tellement grave, que nous allions vers une explosion et peut-être vers quelque chose de plus grave. Je ne dirai pas le mot guerre civile mais ce n'est pas loin* ». Dans un article sur le site royaliste Politique magazine, il expliquait plus clairement sa vision raciste : « *Dans une situation explosive, il faut deux protagonistes pour s'affronter. Actuellement nous en avons trois : la population autochtone encore enracinée venant généralement des peuples d'en bas, la masse migratoire communautarisée et souvent islamisée et les « élites » mondialisées et « boboïsées » issus des classes supérieures. La confrontation de ces diverses strates de populations et la lente maturation de ce face à face conduit inexorablement à la guerre civile ou au minimum à une intervention de la force armée.* ».

Parmi les signataires, on trouve le général Christian Piquemal, ancien patron de la Légion étrangère, déjà radié en 2016 des cadres de l'armée pour avoir participé à une manifestation interdite contre les migrants à Calais. Juste avant d'être interpellé, Christian Piquemal avait, sur le site de Robert Ménard *Boulevard Voltaire*, justifié sa décision de braver la décision préfectorale au nom de « *la France éternelle* » et avait prédit « *La France debout va se lever, il va se passer des choses dans les mois qui viennent* ». Déjà à l'époque ce général avait reçu le soutien de Marine Le Pen, de Marion Maréchal et bien sûr de Robert Ménard. Ce dernier avait déclaré « *Clandestins en liberté, général français arrêté, bienvenue en Hollande* » et encore « *Piquemal en comparution immédiate ! La justice plus rapide avec un général patriote qu'avec les voyous du quotidien* ». Faut préciser que ce général est un grand adepte de la théorie du complot dite du Grand remplacement de Renaud Camus. Ce n'est donc pas un hasard si ce discours séditieux est soutenu par toute la fachosphère. Pour Marine Le Pen, ces militaires avaient « *interpeller en quelque sorte le peuple français sur la gravité de la situation* » et elle les avait appelés à rejoindre son mouvement. Allant exactement dans le même sens que le RN, Robert Ménard a fait semblant de nous interroger « *Faut-il s'inquiéter de la tribune des généraux ou de la situation de la patrie ?* » avant de demander « *que l'armée soit déployée dans les banlieues pour résoudre, la sécurité !* ».

Parmi les autres signataires de cette tribune, on trouve :

- Le général Antoine Martinez qui dénonce « *l'immigration extra-européenne de peuplement* » et « *l'islamisation* » de La France. En 2019, il a aussi agité le spectre d'une « *cinquième colonne* » jihadiste au sein de l'armée, avec ses « *soldats*

français musulmans qui effectuent chaque année le pèlerinage à La Mecque. » Ce général est également leader des Volontaires pour la France (VPF), un groupuscule d'anciens militaires persuadés que la France s'effondre sous les coups de boutoir de « *l'islam [et de] l'oligarchie financière apatride* ».

- Le général de division François Gaubert, conseiller régional RN en Occitanie en 2015 sur la liste de Louis Aliot (candidat sur le 5^e canton de Montpellier).

- Le général Norbert de Cacqueray, candidat RN avec sa femme aux municipales à Vannes (Morbihan).

- Le général de division, Eric Champoiseau, figure lepéniste en Gironde et candidat sur la liste aux élections municipales de 2014 et 2020 à Libourne

- Le général de division Emmanuel de Richouffitz, qui aux municipales 2020 au Grau-du-Roi était sur la liste de Debout la France, parti de Nicolas Dupont-Aignan, après avoir échoué à constituer une liste RN.

Citons encore quatre autres généraux, très politisés.

- Daniel Grosmaire, André Coustou et Roland Dubois, ils avaient en 2018 dénoncé avec d'autres généraux le traité de Marrakech sur les migrations, et

- Jean Claude Grollier qui lui avait signé un manifeste des officiers généraux ayant servi en Algérie afin de défendre la mémoire de leur combat.

Alors, évidemment la date du 21 avril n'a pas été choisie au hasard : elle correspond à la date anniversaire de la tentative de putsch des généraux pendant la guerre d'Algérie. Le maire de Béziers d'ailleurs honore la mémoire du commandant Hélié Denoix de St Marc qui, en ce 21 avril 1961, avait décidé de rejoindre les putschistes et plaçant ses hommes dans les rues d'Alger.

30 avril. A l'appel du PCF de Béziers, un rassemblement d'une soixantaine de personnes a eu lieu sur le parvis du Théâtre. Plusieurs personnes ont dénoncé l'appel des militaires à la sédition paru quelques jours plus tôt dans le journal d'extrême droite, Valeurs actuelles, 60 ans après le putsch des généraux en Algérie.

1er mai. Manifestations syndicales dans le département lors de la journée internationale des travailleurs Malgré une pluie battante, il y avait beaucoup de monde dans les rues. 2.000 personnes à Montpellier, plusieurs centaines à Béziers et à Sète, une centaine à Bédarieux et quelques dizaines à Agde.

Dans un autre genre, la mairie de Béziers avait dans l'après-midi, appelé à un rassemblement pour soutenir la police. À peine une centaine de personnes. Il y a eu bien sûr le discours du maire de Béziers et de son épouse ainsi que d'un représentant d'une association de motards au nom poétique de « *La meute infidèle. Custom Biker Occitan* » venus apporter leur soutien aux forces de l'ordre. Évidemment, pas un mot sur Mohamed Gasbi. D'ailleurs, on peut se demander si les 3 policiers municipaux mis en examen dans son décès n'étaient pas présents ce jour-là. Curieusement, il a été demandé à chacun des participants de poser un genou à terre en forme de respect. Ils devaient penser répondre au genou à terre des manifestants antiracistes suite au meurtre de Georges Floyd tué par un policier américain.

Pour la petite histoire, il faut savoir que Robert Ménard avait violemment reproché au ministre de l'Intérieur de l'époque, Christophe Castaner, d'avoir parlé de tolérance zéro face au racisme dans la police. Robert Ménard assimilait cette déclaration à un acte de soumission, un genou à terre, aux manifestants du Black Lives Matters.

Tout le monde s'est étonné de voir ce groupe de motards, ayant un loup pour effigie, à ce rassemblement. Sur Internet, on apprend que « La meute infidèle » est une association d'Ouveilhan (dans l'Aude) créée en 2019. Leurs objectifs : participer à des actions patriotiques, caritatives humanitaires, sociales et toutes autres actions dont les valeurs sont également portées par l'association. Or ces valeurs sont comme leurs écussons « Bleu-blanc-rouge. French Patriot » accompagnés du slogan « *Si vis pacem para bellum* » (si tu veux la paix prépare la guerre) assez explicites avec un relent identitaire pour ne pas dire fascisant. « *La fidélité d'un loup à sa meute demeure indéfectible. Sur notre patch officiel nous pouvons y voir un loup à l'orée d'un bois, il avance menaçant, prêt à protéger les siens. Prêt à protéger nos usages, nos coutumes, nos traditions et notre foi, face à un islam de plus en plus écrasant et sanguinaire, traitant notre foi de fausse croyance en un faux dieu, faisant de nous des mécréants et des infidèles. Nous sommes donc des infidèles, fier de notre foi, fier de nos traditions, fier de notre pays. Nous défendons nos couleurs dans le respect de notre patrie* ». Voilà pourquoi des motards sont venus au rassemblement appelé par la ville de Béziers ce jour-là.

1er mai. Un vent mauvais souffle de plus en plus fort en France. À Paris et à Lyon, il y a eu des agressions contre le syndicat CGT lors des défilés du 1er mai. Certains assaillants ont eu des propos racistes, sexistes et homophobes. À Montpellier le même jour, un groupuscule d'extrême droite a aussi violemment agressé des étudiants du SCUM (Syndicat de Combat Universitaire de Montpellier). L'agression s'est déroulée vers 10H du matin juste avant d'aller à la manifestation

interprofessionnelle. 5 hommes et une femme, vêtus de noir et arborant sur leurs vêtements un logo royaliste en fleur de lys, ont tenté de voler les drapeaux des étudiants. Il y a eu une pluie de coups et des injures. Cette agression n'est malheureusement pas la première contre le mouvement social et associatif à Montpellier.